

Document généré le lundi 13 février 2023 à 15:05

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	13/02/23	13/02/23			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce

Service : CPJ

Classification CPV :

Principale : **71250000** - Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
service de la commande publique
rue Carnot
BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 38 96 50
SIRET 21840054700012



Objet du marché	Mission de Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la place Rose Goudard à L'Isle-sur-la-Sorgue
Référence acheteur	MP22-23
Nature du marché	Services
Procédure	Procédure adaptée
Code CPV principal	71250000 - Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 11/02/23

Nombre d'offres reçues : 10

Marché n° : MP22-23 - **Groupement conjoint solidaire EIRL AC PAYSAGE** - Montant HT : **61 050,00 €**
C. CHARRON (mandataire)/ SASU NB INFRA (cotraitant) Miniparc de l'Anjoly - Bâtiment 4 - Voie d'Angleterre 13127 VITROLLES

Sous-traitance : oui.

Part de la sous-traitance, en valeur (H.T.) : 5 673,60 €.

Description succincte de la valeur/proportion du marché à sous-traiter : CONCEPTION LUMIERE

Renseignements complémentaires

Les prestations de maîtrise d'oeuvre débutent à la date de notification du marché. La durée prévisionnelle globale des travaux est estimée à 10 mois, y compris périodes de préparation.

Le délai d'exécution global de la mission de maîtrise d'oeuvre attendue est de 18 mois hors parfait achèvement.

Le forfait de rémunération provisoire fixé à 61 050.00 € (mission de base : 48 000.00 € HT plus missions complémentaires : 13 050.00 € HT) et pour un taux de rémunération fixé à 4.8 %.

Envoi le 13/02/23 à la publication

Marches-Publics.info V9.7